

LE MINI TENNIS AU TCBB – SAISON 2019-2020



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de proposer à votre enfant, inscrit sur notre liste d'attente, de participer dès la rentrée prochaine à la formation Mini-Tennis du TCBB.

Le Mini-Tennis : c'est une approche ludique dans l'apprentissage du tennis pour les plus petits et un excellent moyen de développer sa psychomotricité.

Notre encadrement est diplômé et tout le matériel fourni (balles et raquettes), ainsi que les terrains sont précisément adaptés à cette formation.

La saison 2019-2020 se déroulera du 16 septembre 2019 jusqu'au 19 juin 2020, hors vacances scolaires et jours fériés (cf calendrier en pièce jointe) et proposera 30 semaines de cours.

Cette formation concerne principalement les enfants nés en 2013 et 2014. Elle est dispensée à Boulogne sur les deux sites du TCBB :

Longchamp : 19, boulevard Anatole France

Les séances durent 1 heure sur courts découverts éclairés. Les séances annulées en cas de fortes intempéries ne sont pas reportées. Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :



SITE LONGCHAMP

- Mercredi à 10h, 11h, 12h, 13h, 14h, 15h et 16h
- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi à 17h
- Samedi à 11h ou 16h

Le Gallo : 39-43 quai Alphonse Le Gallo

Les séances durent 1 heure sur courts couverts. Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :



SITE LE GALLO

- Mercredi à 10h, 12h
- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi à 17h
- Samedi à 11h

Les groupes de niveau sont formés en début de cycle et sont composés de 8 enfants et d'1 enseignant.

Si votre enfant progresse plus vite, nous adaptons son niveau en cours d'année.

Les raquettes et les balles sont fournies par le club.


En fin d'année, un passage de tests d'évaluation nous permet d'évaluer au mieux le niveau de votre enfant afin de lui proposer un groupe adapté la saison suivante.

MODALITES - TARIF ET INSCRIPTION

Cette formation annuelle coûte 360 euros et comprend la licence-assurance 2020 obligatoire de la Fédération Française de Tennis.

Certificat médical : vous devez fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis ou du sport datant de moins de 3 mois. Ce certificat médical sera valable 3 ans.

En dehors de leurs séances, les enfants inscrits au Mini-Tennis n'ont pas la possibilité de jouer sur les terrains du club.

 *Cette formation ne bénéficie pas de la réduction famille et ne permet pas non plus d'en faire bénéficier un autre membre de la famille puisqu'il n'y a pas de cotisation annuelle incluse permettant de jouer sur les terrains du club dans la formation Mini-Tennis.*

L'inscription de votre enfant se fait exclusivement en ligne entre le 30 avril et le 20 mai 2019

Comment procéder :

1/ ***Pour inscrire votre enfant en ligne, cliquez sur le lien que vous nous avons envoyé par courriel (ou recopier l'adresse url si le lien n'est pas actif).....vous pourrez ainsi remplir la fiche de pré-inscription et choisir les horaires de cours.***

N'oubliez pas d'indiquer au minimum 3 choix horaires pour le cours de votre enfant sur 2 journées différentes minimum.

2/ Déposer aux accueils du club ou faire parvenir au TCBB **avant le 31 mai 2019** dernier délai :

- le règlement de 360 euros en précisant : nom, prénom et date de naissance de l'enfant concerné par notre proposition. Seul le règlement déclenche le traitement et la prise en charge du dossier d'inscription.

- le certificat médical obligatoire de moins de 3 mois indiquant la mention d'aptitude à la pratique du tennis ou du sport.

- le justificatif de domicile à Boulogne-Billancourt

Toute la procédure est disponible sur le site internet du TCBB : www.tcbb.org - Rubrique Mini-Tennis

Modalités de règlement :

En 1 fois : Chèque, espèces ou CB d'un montant de 360 euros


En 2 chèques de 180 euros datés du jour d'émission et encaissés : 01/07/2019 et 01/10/2019

En 3 chèques de 120€ datés du jour d'émission et encaissés : 01/07/2019 - 01/10/2019 et 01/01/2020

 **Remboursement en cas d'annulation**

- Remboursement total si annulation avant le 16 août 2019
- Retenue de 15% si annulation entre le 17 août et le 15 septembre 2019
- Retenue de 25% si annulation entre le 16 septembre 2019 et la 3^{ème} semaine de cours.
- Aucun remboursement possible après la 3^{ème} semaine de cours

3/ Vous pourrez visualiser la confirmation de l'inscription de votre enfant sur le site internet du TCBB. L'horaire du cours de votre enfant vous sera envoyé au début du mois de juillet.

 Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant au TCBB pour la saison à venir mais que vous voulez le maintenir sur la liste d'attente, envoyez-nous un email à philippe.joliot@fft.fr pour nous en avertir. Sans information de votre part, votre enfant sera automatiquement retiré de la liste d'attente du TCBB.

Pour toute information complémentaire : tcbb@fft.fr

Philippe JOLIOT, Directeur du TCBB